



Association Sportive Automobile Dunoise

9, route de Charolles
71800 LA CLAYETTE

Tél. 04 77 23 54 42
Fax : 03 85 28 90 69

E-mail : asadunoise@yahoo.fr
internet : www.asadunoise.fr

REGLEMENT PARTICULIER

32^{ème} RALLYE REGIONAL DU BRIONNAIS du 25 et 26 JUIN 2011

PROGRAMME - HORAIRES

Parution du règlement : 4 Mai 2011

Ouverture des engagements : 4 Mai 2011

Clôture des engagements : 13 Juin 2011 minuit

Parution du road-book : 19 Juin 2011 (Hôtel de Bourgogne La Clayette)

Dates et heures des reconnaissances : 19 & 24 juin de 9h00 à 12h00 et 13h30 à 19h00

Vérification des documents (Hôtel de Bourgogne) et des voitures (Place Maréchal de Lattre de Tassigny) : 25 Juin 2011 à partir 6h 45 fin des contrôles à 11h 15

Heure de mise en place du parc de départ : 25 juin 2011 à partir de 7h00

1^{ère} réunion des Commissaires Sportifs (Maison du Canton) : 25 Juin 2011 à 11h 45

Publication des équipages admis au départ et de l'ordre et heures des départ de l'étape (Podium de départ) : 25 Juin 2011 à 12h 30

Départ de La Clayette de la 1^{ère} voiture : 25 Juin 2011 à 13h 00

Arrivée à La Clayette de la 1^{ère} voiture : 25 Juin 2011 à 22h 13

Vérification finale : 26 Juin 2011

Publication des résultats du rallye (Podium de départ) : 26 Juin 2011 30' après l'arrivée du dernier concurrent

Remise des prix Salle des fêtes: 26 Juin 2011 à 11h 00

Article 1P Organisation

L'Association Sportive Automobile DUNOISE organise le 32^{ème} RALLYE REGIONAL DU BRIONNAIS en qualité d'organisateur administratif et technique.

Le présent règlement a reçu le permis d'organisation de la FFSA
numéro : en date du :

Comité d'Organisation technique et administratif

ASA DUNOISE

Secrétariat du Rallye, 9 route de Charolles, 71800 LA CLAYETTE

Président: Michel DURIX

Membres: J.P. POINSONNET, J.M. GIRAUDON, L. BALIGAND, J. PETIT, D. RABIAN...

Téléphone : 04 77 23 54 42

Fax : 03 85 27 90 69

Permanence du Rallye :

Maison du Canton 71800 LA CLAYETTE du 25 Juin 6h 30 au 26 Juin 2h 30

1.1P Officiels.

Commissaires Sportifs :	Robert MORANGE (Président)	licence n° 1981
	François BELORGEY	licence n° 10527
	Michel SIVIGNON	licence n° 7769
Directeur de Course :	Jacques BERTRAND	licence n° 14532
Directeur de Course Adjoint:	Elie MICHON	licence n° 4766
	Gérard PLISSON	licence n° 12983
	Thierry BONNOT (Voiture tricolore)	licence n° 39196
	Serge FREVILLE (Voiture damier)	licence n° 26121
Directeur d'ES :	Gérard FINQUEL	licence n° 1913
	Jacques DUCHAINE	licence n° 24782
Commissaires Techniques:	Jean Paul LEGRAND (Responsable)	licence n° 3935
	Michel SENNERICH	licence n° 14723
	Christian ALLOIN	licence n° 13706
	Gérard JOUVHOMME	licence n° 51582
	Rémy DENHAUT	licence n° 14941
Juge de faits :	Daniel SEGUIN	licence n° 2477
Chargés des relations avec les concurrents (CS) :	Max LOLLIA SAINT-ANGE	licence n° 150787
Responsable parc fermé et regroupement :		

FFSA
PERMIS D'ORGANISATION
N° R 218
DATE 3/5/11

Fédération Française du Sport Automobile **FFSA**

Comité Régional du Sport
Automobile Bourgogne
Franche-Comté

Bernard SOUFFLET

licence n°18577

Chargés des relations avec la presse :

Dominique RABIAN

licence n° 20036

Médecin Chef :

Docteur FATAH

- 1.2P Eligibilité
Le 32^{ème} Rallye régional du Brionnais compte pour le challenge Bourgogne Franche-Comté 2011, la coupe de France des rallyes 2011 et le " challenge PIRELLI".
- 1.3P Vérifications
Les équipages engagés recevront, avec leur accusé de réception d'engagement, une convocation pour les vérifications administratives qui auront lieu le :
25 Juin 2011 de 6h 45 à 11h 15 HOTEL DE BOURGOGNE
Les vérifications techniques auront lieu le 25 Juin 2011 de 7h 00 à 11h 30 Place Maréchal de Lattre de Tassigny
Les vérifications finales seront effectuées au garage PICHARD La croix Bouthier à Varennes sous Dun. Taux horaire de la main d'œuvre : 45 € TTC
- Article 2P Assurances
Conforme au règlement standard FFSA
- Article 3P Concurrents et Pilotes
- 3.1P Demande d'Engagement – Inscriptions
- 3.1.5P Toute personne qui désire participer au rallye du Brionnais doit adresser au secrétariat du rallye (cachet de la poste faisant foi) la demande d'engagement ci-jointe, dûment complétée, avant le 14 Juin 2011.
- 3.1.10P Le nombre des engagés est fixé à 150 voitures maximum.
- 3.1.11.1P Les droits d'engagement sont fixés :
- avec la publicité facultative des organisateurs: 285 €
- sans la publicité facultative des organisateurs : 570 €
Les équipages (pilote + copilote) licenciés à l'ASA Dunoise seront remboursés de 25 € dans un délai de 2 mois après le rallye.
Remboursement des droits d'engagement en cas de forfait: Conforme à la réglementation générale FFSA.
- 3.1.12P La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement. Les chèques seront encaissés à réception.
- 3.3 P Ordre de départ
Conforme au règlement standard FFSA
- Article 4P Voitures et Equipements
- 4.1.P Voitures autorisées
Conforme au règlement standard FFSA
- 4.3P Assistance
Conforme au règlement standard FFSA
L'assistance sera interdite sur les voies conformément aux indications du carnet d'itinéraire. 1 seul véhicule par concurrent sera autorisé sur le parc d'assistance. Les emplacements seront limités à 10 ml parallèles à la chaussée. Les remorques seront interdites sur le parc d'assistance (un parc remorque fléché sera mis en place). Des contrôles seront effectués par un juge de faits.
- 4.3.2.3P. Limitation de changements de pièces
Conforme au règlement standard FFSA
- Article 5P Publicité
La publicité collective obligatoire et la publicité facultative seront communiquées par additif au présent règlement particulier.
- Article 6P Sites et Infrastructures
- 6.1P Description
Le 32^{ème} Rallye du Brionnais représente un parcours de 159,30 km.
Il est divisé en 1 étape et 3 sections.
Il comporte 2 épreuves spéciales à parcourir respectivement 3 fois d'une longueur totale de 39,9 km.
Les épreuves spéciales sont MATEQUIP (7,5 km) et MMA ASSURANCES (5,8 km)
L'itinéraire horaire figure dans l'annexe «itinéraire».
- 6.2P Reconnaissances
Conforme au règlement standard FFSA

6.2.6P. Les reconnaissances auront lieu le 19, 24 Juin 2011 de 9h 00 à 12h00 et de 13h30 à 19h 00, le nombre de passages est limité à trois et des contrôles seront effectués.

Reconnaisances : Il sera attribué à chaque véhicule de reconnaissance un autocollant et un numéro d'ordre. Les concurrents qui ne respecteraient pas strictement la réglementation (Art 6.2.1 à 6.2.6) en ce domaine seront pénalisés et interdits de prendre le départ sans remboursement de l'engagement dès la 2^{ème} infraction.

Article 7P Déroulement du Rallye

7.2P. Dispositions Générales Relatives aux Contrôles.

7.2.11P Les signes distinctifs des Commissaires sont :

- Commissaire de route : tenue habituelle
- Chef de poste : tenue habituelle

Article 8P Réclamation - Appel
Conforme au règlement standard FFSA

Article 9P Classements
Conforme au règlement standard FFSA

Article 10P Prix

	SCRATCH	GROUPE	CLASSE					
			1 partant	2 à 3 partants	4 à 8 partants	9 à 12 partants	13 à 15 partants	+ 15 partants
1 ^{er}	285 € + coupe	140 € + coupe	55 € + coupe	285 € + coupe				
2 ^{ème}	170 € + coupe	90 € + coupe		Coupe	110 € + coupe	110 € + coupe	140 € + coupe	140 € + coupe
3 ^{ème}	75 € + coupe	75 € + coupe			Coupe	75 € + coupe	90 € + coupe	90 € + coupe
4 ^{ème}	Coupe	Coupe				Coupe	65 € + coupe	65 € + coupe
5 ^{ème}							40 € + coupe	40 € + coupe
6 ^{ème}								20 € + coupe

1^{ère} Equipage Féminin 1 Coupe (pilote et copilote)

La remise des prix se déroulera à La Clayette le 26 Juin 2011 à 11 heures Salle des fêtes de LA CLAYETTE.

Les primes scratches groupes et classes sont cumulables, les coupes ne sont pas cumulables.

Remise des prix conformément aux groupes et classes confondus à la réglementation 2011 (6 groupes et 18 classes)

Les Classes 5 et 5K, 6 et 6K, 7, 7K et 7S seront confondues pour la remise des prix.

Le groupe Z sera récompensé mais pas la classe 15.

Il est prévu une coupe pour les commissaires

TOTAL DES PRIX DISTRIBUABLES : 12935 €

Pour les Reconnaisances

**Hôtel Restaurant
de Bourgogne**

**9, route de Charolles – 71800 La Clayette
Tél. : 03 85 26 90 50 – Fax : 03 85 26 90 69**

Menu

**Spécial
Reco.
à 12 €**

**Café +
Croissant
1,80 €**